

Procès-verbal de la séance du lundi 12 décembre 1994 à la Maison du Coutzet

Ouverte à 19.45 h.

Sont présents : R. Fridelance, C.-M. Dafflon, G. Druey, Y. Dafflon,
S. Blardone, A. Durig, M. Piguet

Excusés : G. Polensky, J.-C. Grandchamp

Absents : P. Burri, D. Bailly

100ème anniversaire

Revue, animation

La salle du collège de Béthusy est disponible les 8 et 9 septembre 1995, avec cuisine et cafétaria. Nous n'utiliserons en principe pas la cuisine, si ce n'est que pour un dépôt. Coût env. fr. 900.-- à fr. 1'000.-- pour les deux soirées. *OK*

1. Texte : voir avec Mme Dumont si un texte est écrit et, si les acteurs existent toujours, ils seraient d'accord de faire quelque chose. Le pianiste est obligatoire.
M. M. Piguet s'occupe de prendre contact et fera son rapport lors de la prochaine séance du Coutzet du jeudi 12 janvier 1995. *NON*
2. Si réponse négative de Mme Dumont, voir avec M. Roland Guignard, à Aigle. (M. J.-C. Grandchamp). *!*
3. Si réponse négative de M. Guignard, voir avec M. Melina, directeur du collège de Savigny (M. Blardone). *OK*
4. Eventuellement, la Revue de Corseaux pourrait nous intéresser. *!*
5. Circuit pour les enfants du Parc de Mon-Repos, sortie vers le Chorus et arrivée sur Marterey.

Salle

La confirmation de la Ville est attendue suite à notre lettre pour une réservation du vendredi 08.09.95 de 17.00 h. au samedi 09.09.95 jusqu'à 24.00 h.

OK

Repas

Confirmations de menus à demander à :

- Priorité est donnée à Dédé Meylan, du CHUV (M. R. Fridelance)
 - En 2ème position, et si refus de D. Meylan, café du Bugnon, plus le service pendant le spectacle
 - Maire boucher, Chavornay (M. M. Piguet)
 - Café de Béthusy ?
- OK*

Boissons

- M. W. Spring pour les minérales et les bières
- Lager à Aigle pour les vins (M. D. Bailly)
- Eventuellement les Caves de la Rosiaz pour les vins
- Café et alcools à acheter par nous-mêmes

Association des Commerçants de Marterey-Bugnon

- M. R. Fridelance prend contact avec le président des brocanteurs. La foire à la brocante est prévue pour le samedi matin 9 septembre 1995.
Emplacement : depuis le carrefour Langallerie jusqu'à la place de l'Ours, sur la rue Marterey.
- Entre les stands des commerçants, prévoir des ilots de débits de boissons, de la petite cuisine et de l'ambiance musicale.
- La place du Coutzet est considérée comme place principale.

Développement de la séance

Attendre les résultats des contacts pris.

Programme

Lors de la prochaine séance, M. J.-C. Grandchamp nous donnera tous les renseignements nécessaires pour l'établissement de ce programme. Il doit être établi impérativement pour fin février 1995.

La plaquette sortira en automne. M. S. Blardone propose d'y insérer les photos des acteurs et de la fontaine (format A4, 4 pages de publicité et 4 pages de texte). M. S. Blardone s'occupe de la publicité et du sponsoring.

Quelle imprimerie va-t-on choisir ? L'imprimerie Marcel Röthlisberger fait du bon travail, mais attention aux délais.

Combien en tirer ? env. 6000 exemplaires

Va-t-on la vendre ?

Quel prix va-t-on payer ? La publicité devrait payer le programme.

M. Blardone préparera un historique

Finances

Budget : proposition de M. Cl. Dafflon

3 personnes pourraient discuter des prix de la revue, des locaux, de l'animation, du prix du circuit, des repas et boissons, de la presse, de la propagande et des taxes.

Recettes : une loterie de 20'000 billets vendus fr. 1.-- sur plusieurs mois pourrait rapporter 30 % de lots. On peut gagner ainsi, commissions pour les vendeurs et les autorisations déduites, env. fr. 6'000.--.

Entrées spectacle :	env. 200 entrées à fr. 20.--	
	à 2 spectacles	fr. 8'000.--
Repas :	env. 200 pers. à fr. 20.--	fr. 4'000.--

Il est préférable de vendre les billets à l'avance.

M. M. Piguet va voir si M. Maillard, de la Loterie Romande, ne veut pas "faire un geste" et nous donner fr. 10'000.--.

MM. S. Blardone et M. Piguet vont organiser une tombola spéciale.

Divers

M. R. Fridelance demande à ce que le présent procès-verbal soit rapidement établi et distribué.

Prévoir un comité d'honneur :

M. P.-R. Martin en tant que président d'honneur

Membres : MM. J.-P. Guignard, J.-P. Delamuraz, D. Reymond, F. Thévoz, Desmeules (cap. Brigands du Jorat, Francken des Pirates d'Ouchy, J. Rossi, Ph. Maillard (à voir à fin février 1995)

Il est demandé à M. Blardone de présider ce 100ème anniversaire.

La séance est levée à 21.40 h.

Prochaine séance : jeudi 12 janvier 1995, à 19.00 h.,
au café de Béthusy

